



Pontzeilla-Nyls

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 DECEMBRE 2021 A 18H30

MAIRIE DE PONTEILLA

ORDRE DU JOUR

URBANISME

- 1 - Conventions de portage par l'Établissement Public Foncier Local « Perpignan Méditerranée » pour qu'il procède à l'acquisition, d'un bien sur la parcelle AH n° 461, rue de Roubau ;
- 2 – Annulation de la Délibération de Modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme du 25 février 2019 relative au déplacement des ateliers municipaux ;

FINANCES

- 3 – Décision Modificative n° 2 au Budget Primitif 2021 ;
- 4 – Subvention pour l'école élémentaire de « l'Oncle Jules » ;
- 5 – Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement ;

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 6 – Convention de mise à disposition d'un agent municipal auprès du Foyer Rural ;
- 7 - Temps de travail des agents municipaux (1607 heures) ;
- 8 - Mise en place du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel (Rifseep) ;
- 9 – Mise à disposition des agents municipaux à Perpignan Méditerranée Métropole ;

ADMINISTRATION GENERALE

- 10 – Convention de prestation de service avec le Centre Départemental de Gestion concernant « l'assistance à la gestion des archives » ;

TRAVAUX

- 11 – Demande de subvention pour la rénovation de la toiture de la salle « Granger » à l'Espace Simone Ali ;

INTERCOMMUNALITE

- 12 – Avis sur la création du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance de Perpignan Méditerranée Métropole ;
- 13 – Avis sur la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées du 7 décembre 2021 ;

AFFAIRES DIVERSES

Le Maire
Franck DADIES



Mairie de Pontzeilla-Nyls